

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***26076601***

neergelegd/ontvangen op

09 JUNI 2026ter griffie van de Nederlandstalige
Grafia
ondernemingsrechtbank Brussel

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0827 783 746****Nom**(en entier) : **Fluxys**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue des Arts 31, 1040 Bruxelles****Objet de l'acte : Nominations statutaires**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du mardi 12 mai 2026:

(...)

Quatrième résolution:

Monsieur Roland DÖRIG a remis sa démission en qualité d'administrateur avec effet au 14 mai 2025.

(...)

Sur avis du Comité de nomination et de rémunération et conformément à l'article 14 des statuts, Monsieur Marcel SCHUSTER a été provisoirement coopté comme administrateur par le Conseil d'administration pour le remplacer, avec effet au 14 mai 2025.

L'Assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité des voix la nomination définitive de Monsieur Marcel SCHUSTER en qualité d'administrateur. Son mandat est rémunéré conformément aux principes arrêtés par l'Assemblée générale ordinaire et viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de mai 2028.

Cinquième résolution:

Le mandat d'administrateur de Monsieur Josly PIETTE vient à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire du 12 mai 2026 et il ne se présente plus aux suffrages.

(...)

L'Assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité des voix la nomination de Monsieur Martin JADIN en qualité d'administrateur pour une période de 6 ans. Son mandat est rémunéré conformément aux principes arrêtés par l'Assemblée générale ordinaire et viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de mai 2032.

(...)

Une procuration spéciale est accordée à Sven De Cuyper et à la société AD-Ministerie SRL, représentée par Monsieur Adriaan de Leeuw, avec le droit de délégation de pouvoir, afin d'accomplir toutes les formalités nécessaires auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, conformément aux décisions mentionnées ci-dessus. Si nécessaire, cette procuration autorise également à effectuer toutes les adaptations requises pour la régularisation de l'inscription susmentionnée et à signer et déposer à cet effet tous les formulaires nécessaires au greffe du tribunal de commerce, y compris les formulaires de publication I et II.

Pour extrait conforme,
Ad-Ministerie SRL,
représenté par Adriaan de Leeuw
Mandataire

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).